

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Inscription gratuite si participation à la totalité du stage
- Chèque de caution de 50 € à l'ordre de la FD CIVAM 66, encaissé seulement si absent à l'une des journées



Le Vivéa pour les exploitants agricoles, finance une grande partie du coût des formations. Il reste à l'agriculteur à verser une participation financière par stage. Les fonds attribués par le VIVEA proviennent de la mutualisation des cotisations versées chaque année par les agriculteurs affiliés à a MSA : le chef d'exploitation, le conjoint collaborateur cotisant et l'aide familiale.



## CIVAMBIO 66



## FORMATION

### CULTIVER LA VIGNE ET VINIFIER EN BIO :

**Techniques culturales, Vinification  
Règlementation  
Aides à la conversion bio**



**Judi 21, 28 Novembre et 5 décembre**

**CIVAMBIO 66 – 15 Av. de Grande Bretagne – 66000 PERPIGNAN**

**Contact : Nicolas Dubreil au 04 68 35 34 12**

[nicolas.dubreil@bio66.com](mailto:nicolas.dubreil@bio66.com)

# PROGRAMME

**Jeudi 5 Décembre 2013 : VINIFICATION BIO**

**Jeudi 21 Novembre 2013 : FERTILISATION ET TRAVAIL DU SOL**

9H-12H30/ 14H-17H30

Salle Jean Clerc – Chambre d'Agriculture – Perpignan

Matinée en salle :

- Apprendre à raisonner la fertilisation et le travail du sol en agriculture biologique
- Les amendements organiques et les engrais utilisables en AB

Après-midi sur le terrain :

- Visite d'un domaine bio

*Intervenant Nicolas Constant, technicien spécialisé de SUD VIN BIO LR*

**Jeudi 28 Novembre 2013 : PROTECTION PHYTOSANITAIRE**

9H-12H30 / 14H-17H30

Salle Jean Clerc – Chambre d'Agriculture – Perpignan

Matinée en salle :

- Apprendre à raisonner la protection phytosanitaire en agriculture biologique : Les produits phytosanitaires autorisés.
- Proposition de stratégie de lutte contre les maladies et les parasites majeurs

Après-midi sur le terrain :

- Visite d'un domaine bio

*Intervenant Nicolas Constant, technicien spécialisé de SUD VIN BIO LR*

9H-12H30/ 14H-17H30  
Salle CANIGOU – Chambre d'Agriculture – Perpignan

Matinée en salle :

- La réglementation de vinification bio européenne
- Les intrants autorisés, et les pratiques de vinification bio
- Préparation au montage du dossier d'aides à la conversion bio

Après-midi sur le terrain :

- Visite d'un domaine bio



*Intervenants : Valérie Pladeau Œnologue spécialisée de SUD VIN BIO LR  
Patrick Marcotte Directeur CIVAMBIO 66*